

Première publication

- Raison sociale (nom) et siège de la sàrl dissoute:* **GOG-SONS & DATSON Ltd liab. CO, Lausanne**
- Décision de dissolution par:* l'assemblée générale extraordinaire des associés
- Date de la décision:* 08.04.2005
- Echéance de préavis des créances:* **03.06.2005**
- Adresse pour la déclaration des créances:* Yogendra Datt, liquidateur, avenue de la Gare 6, 1003 Lausanne
- Indication:* *Il est instamment demandé aux créanciers de la société à responsabilité limitée dissoute d'annoncer leurs prétentions.*
- Remarques:* Ils sont informés que le liquidateur se réserve le droit de procéder à une répartition anticipée (art. 745 al. 3 CO).

Maitre Patrick de Preux, Notaire
1002 Lausanne

(02809868)